

Avant-propos

Pourquoi les économistes

Lors d'une émission sur *Radio One* où je faisais la promotion du livre *Comprendre l'économie*, Finlay Salesse me lança ceci : *"Mais vous êtes un vrai capitaliste pur et dur !"* Ce que je récusé évidemment, d'autant que je ne suis pas un capitaliste au sens exact du terme. En revanche, je ne cache pas que je suis un vrai partisan du marché. Tous les capitalistes ne sont pas en faveur du marché, certains prônant l'intervention de l'Etat pour servir leurs intérêts particuliers au détriment du bien-être du plus grand nombre.

Economiste de profession, je crois fermement à l'économie de marché. Mais si les forces du marché doivent toujours finir par triompher, ce auquel l'homme ne peut rien, à quoi servent donc les économistes ? Question pertinente qui m'interpelle, non pas parce que je veux défendre mon fromage, mais parce qu'elle met en perspective la survie de ma profession.

J'aime cette histoire que j'ai racontée lors du lancement de la première édition du livre. Supposons que tous les économistes de l'île Maurice soient réunis sous un même toit pour une conférence sur la relance de l'économie mauricienne. Par malheur, le toit s'effondre, et tous les économistes disparaissent sous les débris. Je parierais qu'il n'y aurait même pas un jour de deuil national. Non pas parce qu'on serait indifférent devant un tel drame, mais parce qu'on penserait qu'après tout, ce serait mieux pour notre économie...

Loin de moi l'idée de vouloir m'auto-flageller ou tourner en dérision une science qui est déjà assez austère pour être comprise. Mais la morale de cette histoire est que, dans le monde en général et à l'île Maurice en particulier, l'économiste est perçu, au mieux comme un professionnel qui prédit des choses qui ne se réalisent pas, au pire comme un théoricien dépourvu de tout sentiment humain et de toute morale. Le fait est que des économistes eux-mêmes alimentent cette perception populaire et, par là, mettent en péril leur profession.

Il importe que nos économistes rectifient le tir à temps. Car on ne respecte plus les professionnels de nos jours, surtout ceux de la profession libérale. Avocats, médecins, comptables et architectes, entre autres, sont soumis à la suspicion permanente. Dès qu'une brebis galeuse est traînée en justice, l'opinion publique fait rejaillir la boue sur toute la profession. Aucun professionnel, aucun économiste, ne doit rester insensible à cette tyrannie de l'opinion que Tocqueville dénonçait comme une *"immense pression de l'esprit de tous sur l'intelligence de chacun"*.

L'opinion publique pardonne encore aux économistes pour une erreur de jugement. Mais le jour viendra où les économistes feront face au tribunal populaire. Dès maintenant, ils doivent apprendre à agir en médiocratie, cette sorte de démocratie dominée par les médias et dévoyée par l'émotionnel et l'irrationnel. Les médias, à bien

voir, forment l'opinion publique davantage qu'elles n'informent le public. C'est pourquoi il ne suffit pas que l'économiste ait des capacités techniques. Encore doit-il savoir communiquer la technique.

Le drame à Maurice est que, d'une part, peu d'économistes s'expriment en public et, d'autre part, le peu d'économistes qui s'expriment s'enferment dans des termes exclusivement économiques. Quand la réflexion économique est à ce point cloisonnée, l'économiste ne peut qu'être mal compris par le profane. Et c'est d'autant plus vrai que l'économiste est condamné à utiliser, dans une telle posture, le langage des statistiques, si difficilement réconciliable avec la réalité des faits.

S'ils veulent être compris et sauver ainsi leur profession, les économistes devront se focaliser sur ce qui est pertinent pour l'acteur économique : l'information. Or la qualité de l'information dépend de la qualité des institutions. Les institutions, ce sont le marché, la concurrence, l'Etat de droit, la monnaie et la fiscalité, entre autres. Et puisque les institutions sont le résultat d'un échange de jugements moraux, c'est finalement l'éthique qui sous-tend l'information comme moteur de l'économie.

Cette profession de foi risque de porter ombrage à la sainte trinité Médias-Politiques-Religieux. Aux médias, parce que l'information constitue leur fonds de commerce. Aux politiques, parce qu'ils se posent en faiseurs de règles institutionnelles. Aux religieux, parce qu'ils considèrent les valeurs morales comme leur prérogative.

Qu'importe ! S'il ne refuse pas à de grands moralisateurs de se prononcer sur des sujets économiques, l'économiste est en droit de traiter des sujets moraux. A l'origine, l'économie était enseignée comme une philosophie morale dont l'objectif était de déterminer ce qui est bien pour l'homme. Pour un croyant en l'économie de marché, ses règles morales sont celles de l'éthique de la société ouverte, tels la liberté, la responsabilité, les droits de propriété, le respect des contrats et l'égalité devant la loi. A l'économiste de sauvegarder ce capital moral au-delà du cliché capitalisme.

Eric Ng Ping Cheun
(21 avril 2005)

Avant-propos de l'édition *Comprendre l'économie*

L'économie n'est pas l'affaire d'experts

Au détour d'une interview de presse, une journaliste me fit part de son incompréhension de voir maintenant les économistes s'exprimer sur divers sujets tout au long de l'année, alors qu'auparavant on ne les entendait qu'à l'occasion de la présentation du Budget national. Voici quinze ans, un quidam ne s'intéresserait pas de connaître les rouages de l'économie, tant il était absorbé par le boom économique. Aujourd'hui, à l'économiste qui décline sa profession, Monsieur Tout-le-monde n'hésitera pas à demander : mais que se passe-t-il dans notre économie ? Il existe manifestement un besoin de compréhension à satisfaire.

"L'économie est devenue un magistère", écrit Gilbert Ahnee dans *Le Mauricien* du 29 octobre 2003. Un postulat qui peut flatter l'ego des économistes, mais qui, en fait, pose problème : on décerne à l'économiste une autorité que personne ne devrait posséder. Face à la complexité et à l'incertitude du réel, où la seule constante est le changement et où l'information est une donnée individuelle relevant de circonstances particulières, fugitives, de temps et de lieu, l'économiste n'a pas la compétence pour dire ce qu'il faut faire : il peut au moins enseigner ce qu'il ne faut pas faire, en étant animé d'un principe de compréhension plutôt que de prédiction.

Que le profane se rassure : l'économie n'est pas l'affaire d'experts. La place de l'économiste n'est ni sur un piédestal d'où il prophétise l'avenir, ni dans une tour d'ivoire d'où il regarde l'économie par le petit bout de la lorgnette. Il doit plutôt avoir une vue généralisée du monde qui dépasse le cadre strict de l'économie, ce qui requiert de lui la modestie intellectuelle. Le prix Nobel d'économie Friedrich Hayek implora les économistes *"to make a determined effort to achieve that intellectual humility which alone helps one to learn"*. Et d'ajouter que *"while you may be a very useful member of society if you are a competent chemist or biologist but know nothing else, you will not be a useful member of society if you know only economics or political science and nothing else"*.

Beaucoup de nos économistes préfèrent rester *stricto sensu* dans les limites de ce qui relève de l'économie, de peur sans doute de se voir injustement coller une étiquette. Mais qui peut, aujourd'hui, avoir une analyse pertinente de l'économie sans aborder le droit, la philosophie, la science politique, l'histoire et la sociologie ? L'économiste ne saurait s'en tenir à un habillement statistique qui enduit ses explications d'un vernis de scientificité. La mathématisation de l'économie a fait oublier que cette discipline est avant tout une science morale dont le véritable objet est la compréhension des choix et des comportements humains.

L'individu ne prend pas de décision en fonction d'agrégats, mais il s'appuie sur ses données personnelles, ses perceptions subjectives, ses préférences propres et ses contraintes de temps ou de revenu. C'est cette rationalité qui constitue l'outil méthodologique de l'analyse économique : en élargissant son champ d'application aux

problèmes sociaux comme la drogue, la criminalité, le divorce et les discriminations raciales, le prix Nobel d'économie Gary Becker a révolutionné la science économique. Ainsi, les économistes ne souffrent plus d'être assimilés à une réflexion exclusivement économique, quitte à être perçus comme de "*nouveaux oracles*".

Ni impérialiste ni réductionniste, la science économique ne connaît aucune limite d'investigation. C'est dire que ce livre est loin d'être exhaustif. Néanmoins, il aura contribué modestement à montrer que, sans avoir à étaler des chiffres ou à aligner des équations à plusieurs inconnues, on peut faire comprendre l'économie.

Eric Ng Ping Cheun
(12 décembre 2003)

SOMMAIRE

Avant-propos : “Pourquoi les économistes”

Avant-propos de l'édition Comprendre l'économie

Chapitre 1 : MACROÉCONOMIE

Production

1. Produit intérieur brut
2. Croissance
3. Facteurs de la croissance
4. Bien-être économique
5. Valeur

Investissement

6. Epargne
7. Investisseur
8. Investissement
9. Foreign Direct Investment

Consommation

10. Revenu des ménages
11. Dépenses de consommation des ménages
12. Biens de consommation
13. Propension à consommer
14. Revenu permanent

15. Théorie du cycle de vie

16. Endettement

17. Consommateur

Commerce extérieur

18. Balance des paiements

19. Variations de réserves

20. Equilibre extérieur

Marché du travail

21. Chômage

22. Chômage et croissance

23. Marché du travail

24. Chômage et inflation

25. Stagflation

26. Productivité

27. Mesure du travail et du capital

28. Productivité et efficacité

29. Salaire d'équilibre

30. Salaire d'efficience

31. Loi d'airain des salaires

Finances publiques

32. Budget national

33. Revenus et dépenses budgétaires

34. Impôt

- 35. Impôt progressif
- 36. Effets de l'impôt
- 37. Dette publique
- 38. Fardeau de la dette publique
- 39. Effets de la dette publique
- 40. Spirale de la dette

Démographie

- 41. Vieillessement de la population
- 42. Effets du vieillissement de la population
- 43. Régime de retraite
- 44. Financement des retraites par répartition
- 45. Financement des retraites par capitalisation

Chapitre 2 : ÉCONOMIE DES SERVICES

Services financiers

- 46. Finance
- 47. Fonctions du marché financier
- 48. Bourse
- 49. Liquidité du marché
- 50. Volatilité du marché
- 51. Bulle spéculative
- 52. Stock Exchange of Mauritius

53. Stockbroker

54. Financial Services Commission

Global Business

55. Global Business

56. Bénéfices du Global Business

57. Qualité des emplois dans le Global Business

58. Fiducie (Trust)

59. Procédure “Know Your Client”

60. Planification fiscale

61. Traité de non-double imposition fiscale

62. Concurrence fiscale

63. Blanchiment de capitaux

64. Effets du blanchiment de capitaux

Banque

65. Activité bancaire

66. Risque bancaire

67. Supervision bancaire

68. Secret bancaire

69. Limites du secret bancaire

Technologies de l'information et de la communication

70. TIC

71. Economie de l'information

72. Nouvelle économie

73. Cybercité

Port franc

74. Port franc

75. Positionnement du port franc

Chapitre 3 : ÉCONOMIE MONÉTAIRE

Monnaie

76. Monnaie

77. Banque centrale

78. Masse monétaire

79. Création monétaire

80. Base monétaire

81. Marché monétaire

Taux d'intérêt

82. Taux Lombard

83. Taux d'intérêt

84. Politique monétaire

85. Transmission de la politique monétaire

86. Effets de la baisse du taux d'intérêt

Taux de change

87. Taux de change

88. Conditions monétaires

- 89. Roupie forte
- 90. Dépréciation compétitive
- 91. Parité du pouvoir d'achat
- 92. Parité d'intérêt

Inflation

- 93. Indice des prix à la consommation
- 94. Inflation
- 95. Inflation par la demande
- 96. Inflation par les coûts
- 97. Processus inflationniste

Chapitre 4 : ÉCONOMIE POLITIQUE

Méthodologie

- 98. Economie en tant que science
- 99. Economie et éthique
- 100. Economie et mathématique
- 101. Rationalité économique
- 102. Rationalité limitée
- 103. Analyse économique
- 104. Anticipations rationnelles
- 105. Structure
- 106. Structures économiques

- 107. Conjoncture
- 108. Système
- 109. Système économique
- 110. Ordre social

Doctrines

- 111. Monétarisme
- 112. Place de la monnaie dans la doctrine monétariste
- 113. Règle monétariste
- 114. Economie Keynésienne
- 115. Economie de l'Offre
- 116. Ecole Autrichienne
- 117. Nouvelle Ecole Classique
- 118. Nouvelle Ecole Keynésienne
- 119. Cycle économique
- 120. Causes du cycle économique
- 121. Politiques anti-cycliques
- 122. Théories de la croissance
- 123. Croissance endogène

Chapitre 5 : ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Enjeux

- 124. Mondialisation

- 125. Faits économiques de la guerre
- 126. Idées économiques de la guerre
- 127. Economie politique du terrorisme
- 128. Impact à moyen terme du terrorisme
- 129. Impact du pétrole sur l'économie mondiale

Organisations

- 130. Organisation mondiale du commerce
- 131. Fonds monétaire international
- 132. Union africaine
- 133. Southern African Development Community
- 134. Common Market of Eastern and Southern Africa

Traités

- 135. Africa Growth & Opportunity Act
- 136. Protocole Sucre
- 137. Initiative Lamy
- 138. Accord de Cotonou
- 139. Accord de Partenariat Economique
- 140. Préférences commerciales
- 141. Accord Multi-Fibre

Politiques commerciales

- 142. Règles d'origine
- 143. Droits de douane
- 144. Effets des droits de douane

- 145. Subventions à l'exportation
- 146. Arguments protectionnistes
- 147. Défense de l'emploi par le protectionnisme
- 148. Effets du libre échange sur les salaires
- 149. Dumping
- 150. Union douanière
- 151. Avantage comparatif
- 152. Avantages spécifiques à la délocalisation
- 153. Raisons stratégiques de la délocalisation

Chapitre 6 : ÉCONOMIE DES INSTITUTIONS

Ethique

- 154. Ethique des affaires
- 155. Liberté économique
- 156. Droits de propriété
- 157. Propriété intellectuelle
- 158. Libre échange
- 159. Pauvreté
- 160. Inégalité de revenus
- 161. Justice sociale
- 162. Etat Providence

Economie du développement

- 163. Développement
- 164. Développement humain
- 165. Développement durable
- 166. Economie informelle
- 167. Causes de l'économie informelle
- 168. Conséquences de l'économie informelle
- 169. Corruption
- 170. Conséquences de la corruption

Marché et concurrence

- 171. Equilibre du marché
- 172. Processus du marché
- 173. Défaillance du marché
- 174. Barrières à l'entrée
- 175. Contestabilité du marché
- 176. Monopole
- 177. Concurrence
- 178. Concurrence dynamique

Etat et économie

- 179. Effets externes
- 180. Internalisation des effets externes
- 181. Information
- 182. Fondements de la théorie des jeux
- 183. Dilemme du prisonnier

- 184. Public Private Partnership
- 185. Modèles de Public Private Partnership
- 186. Risques associés au Public Private Partnership
- 187. Board of Investment

Chapitre 7 : ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE

Entreprise

- 188. Capital
- 189. Capital humain
- 190. Capital social
- 191. Start-up
- 192. Incubateur
- 193. Positionnement de l'incubateur
- 194. Sous-traitance
- 195. Business Process Outsourcing
- 196. Cluster
- 197. Centre d'appels

Gouvernance

- 198. Citoyenneté d'entreprise
- 199. Stakeholder Capitalism
- 200. Corporate Governance
- 201. Droits des actionnaires

- 202. Conseil d'administration
- 203. Approche financière du Conseil d'administration
- 204. Approche partenariale du Conseil d'administration
- 205. Administrateur indépendant
- 206. Comité d'audit
- 207. Responsabilités du Comité d'audit

Gestion

- 208. Structure financière de l'entreprise
- 209. Analyse financière
- 210. Evaluation des cours boursiers
- 211. Risques d'investissement
- 212. Fonds d'investissement
- 213. Gestion de la Relation Client
- 214. Supply Chain Management
- 215. Qualité
- 216. Gestion de la qualité
- 217. Benchmarking
- 218. Types de benchmarking
- 219. Balanced Scorecard
- 220. Reengineering